

son travail sur les camps de Compiègne, est accompagnée de notes qui paraissent de la main du duc de Choiseul, ministre de la Guerre.

A propos de la tombe donnée précédemment par M. Larroque-Granger, M. de Marsy lit une notice sur le couvent de la Congrégation.

---

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1884.

M. l'abbé Lécot, président, annonce qu'il a fait, de concert avec un de nos confrères, une démarche auprès de M. le Maire, au sujet des archives communales. M. Chovet lui a renouvelé les assurances de toute sa bonne volonté, quant à la communication des archives dans l'état actuel, et a promis, pour l'avenir, de faire prendre, après un examen par l'architecte, des mesures qui rendraient d'un accès facile les recherches dans cet important dépôt.

M. de Marsy dépose, au nom de M. Aug. Dufour, de Corbeil, un reçu de 400 livres donné par le duc de Mayenne, pour la construction de l'église des Capucins de Soissons.

Admission, comme membre titulaire, de M. René DE SONGEONS, présenté par MM. Dubloc et de Marsy.

M. de Marsy communique une note de M. Tassin, sous-bibliothécaire à Versailles, relative à Thomas Rivié, seigneur de Ressons et de Ricquebourg, et à sa famille. Il ajoute qu'il en a communiqué le contenu à M. Veyret, qui avait sollicité le concours de la Société à cet égard.

M. Méresse rappelle qu'une route de la forêt de Compiègne, porte le nom d'Étienne Rivié, grand maître des eaux et forêts d'Ile-de-France.

M. de Marsy donne lecture d'une lettre curieuse, quoique non signée, relative aux émeutes produites par les accaparements de blé, à Ourscamp. Cette lettre, datée de Compiègne, le 24 février 1792, est adressée au marquis de Gouy d'Arsy. Après le récit de l'expédition, l'auteur donne à M. de Gouy des conseils sur les dangers qu'offre pour sa sécurité le projet qu'il a de se rendre prochainement à Arsy.

Des remerciements sont adressés à M. Veyret, pour la communication de ce document destiné à prendre place dans une histoire de Marines qu'il achève en ce moment.

M. Méresse lit des extraits du *Journal d'un Curé de Pontoise*, relatifs au passage dans cette ville du corps des carabiniers, se rendant au camp de 1767.

M. l'abbé Morel commence la lecture d'un travail sur les